



Avec les jours qui commencent à raccourcir, les risques de cambriolage deviennent plus élevés : il est 18 heures, la persienne de votre habitation est levée, votre intérieur non éclairé, aucun mouvement en vue. En un passage devant votre façade, le cambrioleur a rapidement repéré sa cible.

C'est pourquoi la Sécurité Publique du Nord vous rappelle les quelques conseils de prévention suivants :

- Pensez à la visibilité et à la lumière : installez un minuteur sur vos lampes et faites en sorte que l'éclairage s'allume et s'éteigne à intervalles irréguliers et dans différentes pièces, selon vos habitudes de vie.
- Installez un éclairage équipé d'un système de détection de mouvements autour de votre habitation.
- Verrouillez portes et fenêtres, même si vous quittez votre habitation pour quelques instants.
- Donnez à votre habitation l'impression d'être toujours occupée.
- Vérifiez si votre habitation est visible de la rue et enlevez les éventuels arbres ou plantes qui gênent la visibilité.
- Ne laissez pas traîner d'outils ou d'échelles dans votre jardin qui pourraient faciliter le travail des cambrioleurs. Fermez à clé votre abri de jardin.
- Dissimulez les objets attrayants et faciles à emporter, comme les bijoux, GSM, matériel vidéo, ordinateurs et autres appareils électroniques de valeur.
- Ne mettez pas sur votre trottoir l'emballage de votre nouvelle télévision à écran plat. Les cambrioleurs comprendraient ainsi qu'il y a quelque chose à voler chez vous.
- Déposez vos objets de valeur (argent et bijoux) dans un coffre à la banque.
- Enregistrez les numéros de série, notez les caractéristiques de vos objets de valeur et photographiez vos bijoux.
- Faites installer une serrurerie résistant à l'effraction.

Jetez également un œil sur l'habitation de vos voisins et signalez sur-le-champ tout agissement suspect aux services de police. Notez le numéro de plaque et la marque d'un véhicule suspect, puis communiquez ces informations à votre commissariat de police.

